



Réunion du Comité Directeur du 08 Septembre 2022 .

N° 25/22

Lieu : Stand de tir de Mazaugues.

Horaire : 17h15

Ordre du jour:

- L'AGO du 17 septembre 2022-09-11 Les travaux, devis en cours et réalisés
- Les consignes pour l'ouverture du P3 (extension.)
- Les armes et munitions du stand
- Le droit d'accès, les licences, votre avis.
- Questions diverses.

Début de séance : 17h15

Présents du CD : Francis ETIENNE, Bernard SUAOU, Alain BOBAN, Larry QUEROLI, Laurent CURILLON et David GARNON.

Absent : Aucun.

Mot du Président,

Bonjour Messieurs, merci d'être présent afin de préparer une dernière mise au point avant l'AGO

Le Président :

Ouverture de la séance.

Le Président fait savoir que deux RDV n'ont pas été honorés par la société Bailtech du temps de perdu à attendre au stand donc Rendez -vous lundi 12 entre midi et 14h00.

Affaire à suivre.

Approuvé par le CD.

Alain Boban

Dernier contrôle des cartes d'accès, nous arriverons à la fin lors de l'assemblée générale

Les cartes d'accès :

Alain Boban : *Lors de l'AGO, il sera nécessaire de récupérer un maximum de cartes et les valider sur place.*

Le Président :

A sollicité la mairie de Mazaugues afin de percevoir 50 chaises le vendredi 16 dans l'après midi et réintégration le lundi matin, nous allons créer un emplacement lecture des cartes et règlement des licences.

Un responsable sera placé au portail afin de le fermer à 15h00 précise.

- *Ouverture de la séance.*
- *Présenter l'ordre du jour, lecture des différents chapitres en respectant l'ordre chronologique de la convocation.*
- *Présentation des membres candidats pour intégrer le Comité Directeur,*

En fin de séance rangement des chaises et mise en place de trois tables pour le paiement des licences 170 € sans la carte d'accès.

Il va falloir éviter les espèces, et privilégier, la carte bleue, les chèques ou le virement bancaire en remettant un RIB.

Inviter les personnes à se diriger sur le bar de Mazaugues, et fermeture du stand.

Le Président :

La carte d'accès au bout d'un an la carte ne sera pas remboursée car trop de retours avec des cartes détériorées.

Validé par le CD.

IMPORTANT :

Le portail EDEN pour le licencié est une obligation pour obtenir la licence Fédérale 2022/2023, sans ouverture du compte privé dans les prochaines semaines, aucune licence ne pourra être délivrée et aucune détention d'arme ne sera valable légalement.

Validé par le CD.

Le Président :

Je tiens à remercier les d'adhérents pour leur réactivité à s'enregistrer.

Le jeudi 18 aout réunion des Présidents au stand de Fréjus afin de donner quelques explications sur la mise en place et le fonctionnement d'EDEN.

L'AMT est à jour sur le serveur ITAC, ce sera plus facile pour les enregistrements sur EDEN.

Le Président :

EDEN est facilement maîtrisable, et toutes les données que vous mettez dessus sont retransmises sur ITAC, et la (Sécurité Intérieure) cela donne l'accord de validation de votre licence.

Il faut obligatoirement le mettre à jour :

- La photo au format CI, EVITEZ de mettre une photo montage, ce n'est pas un site récréatif, (Un adhérent a déjà reçu un mail d'avertissement.)
- Une adresse mail VALIDE
- Un certificat médical de la FF Tir de moins d'un an et portant le QR Code.

Etant donné que votre licence sera **dématérialisée**, vous l'enregistrerez sur votre téléphone pour la présenter au stand afin d'éviter des manipulations imprimez là au format licence et gardez la avec votre carte d'accès pour rentrer au stand.

*****A partir du 1^{er} octobre les licenciés n'étant pas à jour de la cotisation se verront leurs cartes d'accès inhibées et n'auront plus accès au stand.**

Important : La garantie du contrat d'assurance est acquise du 1^{er} au 30 septembre de la saison précédente, vous avez la possibilité de prendre pour 5,45€ par an un complément non négligeable en cas d'incident.

En cas de difficultés rencontrées il ne faut pas hésiter à nous contacter.

Approuvé par le CD.

Présentation de la circulaire FFTir du 08 / 09 / 2022:

Art.R 312-43-1 du code de la sécurité intérieure.

Quelques précisions :

****Les personnes non-adhérentes d'associations sportives ne peuvent participer à plus de deux séances de tir d'initiation par **An**.

Seules peuvent être utilisées pour les séances des armes agréées de la FFTir.

Les forces de l'ordre :

Une pénurie de bardage s'est faite ressentir, donc l'abri sera recouvert de tôles ondulées qui seront peintes au plus vite.

Nous restons en attente de retour de notre convention qui nous lie avec l'OFB, leur responsable m'a contacté, je lui ai fait savoir que la convention OFB ne nous convenait pas sur le chapitre 5.

Validé par le CD

Les travaux :

Approuvé par le CD.

Le récepteur de balles au 25 m :

Le Président :

Principale motivation, éviter la pollution du site, le fait d'avoir monté des buttes de tir la réduit, mais au 25m c'est une configuration différente qu'il faut prendre en considération.

Présentation des plans du récepteur de balles au 25m.

Distribution à chaque animateur d'un plan afin de contacter un ferronnier capable de le réaliser.

Approuvé par le CD

L'extension P3

Nous avons un accord de principe afin d'y accéder pour tirer à 200m

Présentation du feuillet, pour la main courante du P3

- 10 badges sont enregistrés
- Chaque tireur à l'arme longue percevra une carte à l'accueil.
- Seules les armes à répétition seront autorisées.

Une note spécifique sera rédigé afin d'en réglementer l'accès

Validé par le CD.

Les armes les munitions.

Prise en compte par Larry QUEROLI de la carabine 22lr Weihrauch sport portant le N° 17434 pour le remontage de la queue de détente

Inventaire des munitions : Validé par le CD.

Inventaire des armes : Validé par le CD

L'arme de la Tombola du 24 septembre.

Le CZ PO 9 n'étant plus disponible le choix a été validé pour un CZ P0 10.

Un acompte de 300€ a été versé à l'armurier.

L'argent restant sera fera l'objet d'un don au CCAS de la commune de Mazaugues.

La trésorerie :

Le Président fait remarquer que Christophe Gianni trésorier a démissionné le 24 février 2022 et nous a remis trois classeurs, et une clé USB qui nous a bloqués pour reprendre la suite des comptes.

De sa part c'est une entrave au bon fonctionnement de l'Association.

Le bilan financier doit être présenté de juillet 2021 à juillet 2022 date à laquelle elle sera présentée à l'AGO.

Durant ce premier contrôle sur les classeurs à la demande d'un adhérent extérieur pour en connaître le prix, je n'ai pas trouvé la facture des tuyaux cannelés rigides servant de tunnel de tir pour le P3 et achetés fin octobre 2019.

A ma question posée : cela m'a été offert.

Affaire à suivre..!!

Approuvé par le CD

Trésorerie finances

Présentation du cahier de comptes en conformité

Validé par le CD.

La chasse :

Le 30 aout un rendez vous avec le Président de la FDCV a été pris suite à différents propos déplacés de l'encadrement qui pensent que le terrain et le parking leur appartiennent et pour justifier leurs propos mensongers transmettent ces déclarations mensongères.

Le Président fait savoir que nous n'avons jamais eu de retour sur notre courrier de février 2021 concernant la dangerosité de la falaise qui surplombe le chemin.

Nous restons en attente de la convention qui doit être rééditée.

Approuvé par le CD

Le challenge 9 mm

****La date du challenge est validée définitivement pour le 08 Octobre 2022 le stand sera fermé.**

Les Loisirs

Président :

- Tirage de la tombola le 24 septembre à 11h00
- Le gros lot : Une arme de Catégorie B Modèle CZ.P-10C, 5 tirages seront des lots de consolations.
- Laurent : il faut commencer à préparer le challenge 9mm.
- Prochaine séance trimestrielle pour l'entretien du stand **le 17 Novembre2022.**

Décision approuvée par le CD.

Le Président remercie le Comité Directeur et met pour approbation une date pour la prochaine réunion, celle-ci aura lieu le **jeudi 06 Octobre 2022** à 17h15 au stand.

N'ayant plus de question fin de la séance à 19h30.

Le Président de l'AMT

Francis ETIENNE



Le Secrétaire de l'AMT

Bernard SUAU

